Un nouveau héros arrive en ville : c’est... Super Poubelle !

Il traque les conteneurs qui restent sur le trottoir.

Alors si vous ne voulez pas qu’il se colle sur votre poubelle, dès que les agents de la collecte sont passés, votre poubelle est rentrée !

Chaque semaine, de nombreux éboueurs œuvrent pour la propreté de L’Isle-Adam et collectent des tonnes de déchets qui seront traités et valorisés. Mais avoir une ville propre est une affaire de tous.

La propreté contribue à l’environnement, au cadre de vie adamois et cela passe aussi par le fait de rentrer ses poubelles systématiquement après le passage des éboueurs.

La présentation des conteneurs, dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, est réglementée par l’arrêté municipal n° AP2016/002 du 15 janvier 2016. Pour rappel, la sortie des poubelles doit avoir lieu le soir pour une collecte le lendemain matin, et la rentrée des poubelles doit se faire au plus tard le soir de cette collecte (article 7).

Attention, les bacs qui ne seront pas rentrés et resteront sur la voie publique seront signalés à l’aide d’un autocollant spécifique. Leurs propriétaires s’exposeront alors à une amende de 68 €.